

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 24/03/2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Cadre de santé - Adjoint au Chef de la subdivision déconcentrée des îles sous le vent					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 6					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME R.H : 970 01			CODE POSTE : 3264 CENTRE DE TRAVAIL : 322		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des îles Sous le Vent – Raiatea - Uturoa					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du chef de la subdivision déconcentrée des îles sous le vent, il organise les soins dans les formations sanitaires non hospitalières de la subdivision. Il gère administrativement le personnel et participe au recrutement. Il assure la permanence, la coordination, la qualité et la sécurité des soins. Il participe à l'élaboration et harmonise les projets et protocoles de soins et veille au respect de leur mise en œuvre. Il participe au recueil, à l'exploitation et à la transmission des données sanitaires.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 56		20	20	16	
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la subdivision déconcentrée des îles sous le vent					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Secrétariat commun à la subdivision - Équipement bureautique standard					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Nombreux déplacements indemnisés ; - Rôle hiérarchique d'encadrement, de formation et d'évaluation des agents paramédicaux ; - Grande disponibilité attendue ; - Autonomie importante.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de la subdivision et des projets de soins des structures ; - S'assurer de la permanence des soins et élaborer les tableaux de service en coordination avec les équipes ; - S'assurer de la qualité et de la sécurité des soins dans les centres de santé ; - Consolider l'identification des besoins en formation du personnel et élaborer les plans nécessaires ; - Etablir et consolider les rapports d'activité de soins ; - Participer à la désignation des responsables des centres de santé et des référents par activité ; - Organiser la maintenance du matériel médico-technique, en liaison avec le service biomédical ; - Favoriser le développement de la vie institutionnelle de la subdivision et de chaque formation sanitaire ; - Participer à l'organisation des consultations avancées ; - Veiller au respect de la réglementation ;					

14	ACTIVITES ANNEXES : - Valider l'évaluation des agents paramédicaux ; - Représenter le subdivisionnaire à des réunions institutionnelles en son absence ; - Remplacer le subdivisionnaire en son absence ; - Assurer la gestion des absences et le traitement des astreintes du personnel médical et paramédical ; - Assurer le partenariat avec la Pharmacie d'approvisionnement et le service biomédical ; - Assurer le partenariat avec la cellule de promotion de la santé ; - Assurer le partenariat avec l'antenne délocalisée du centre de santé environnemental.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : CADRE DE SANTE
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme de Cadre de santé

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	Connaissances requises : - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ; - Connaissance des professions paramédicales ; - Connaissance de la réglementation sociale et sanitaire.		X X X	
	Savoir-faire requis : - Rédaction (protocoles, rapports) ; - Compétences en gestion des équipes ; - Maîtrise de l'outil bureautique (Word, Excel, PowerPoint).			X X X
	Savoir-être requis : - Sens de rigueur et de confidentialité, loyauté ; - Ponctualité et assiduité dans le travail ; - Capacité d'initiative, d'anticipation et d'organisation ; - Esprit de synthèse ; - Sens du travail en équipe.			X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Exercice en formation sanitaire non hospitalière et/ou hospitalière - En management et encadrement d'équipe pluridisciplinaire - Enseignement
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :